



Dossier de candidature

Le dossier de demande comprend cinq documents :

- Instructions relatives au dossier de candidature
- Demande de siège vacant pour la Ville d'Iqaluit – formulaire du conseiller
- Nomination au conseil municipal – formulaire du conseiller (formulaire d'Élections Nunavut)
- Calendrier des réunions annuelles du conseil municipal de 2026
- Règlement sur les indemnités n° 970 de la Ville d'Iqaluit

Date limite pour soumettre une candidature

Toutes les demandes de candidature doivent être présentées au bureau de la greffière municipale au plus tard **le vendredi 22 mai 2026 à 16 h 30**.

Les dossiers peuvent être soumis

- par courriel à l'adresse : CityClerk@iqaluit.ca, ou
- en personne, à l'hôtel de ville, au 1085 - réception côté «A».

Décision

Le conseil municipal votera parmi les candidatures potentielles en fonction des renseignements fournis dans les dossiers de candidature lors de la séance du conseil municipal prévu le **mardi 23 juin 2026**. Les candidates et candidats sont invités à assister à la séance en personne ou à la regarder en direct afin de prendre connaissance de la procédure. La candidature retenue sera dévoilée le **mercredi 24 juin 2026**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Élections Nunavut

1-800-267-4394

info@elections.nu.ca

Brianna Longworth

Greffière municipale

867-979-5634

CityClerk@iqaluit.ca

###



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Pour des demandes de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Geoff Byrne

Responsable des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

g.byrne@iqaluit.ca